



Info Dom N°91

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

➤ **MARCHE CONTROLE DES BORNES INCENDIE : GROUPEMENT DE COMMANDE**

Le marché pour le contrôle des poteaux incendie sur l'ensemble du territoire, négocié par la Com.Com arrive à échéance. Pour rappel, la compétence incendie reste communale mais afin de faire bénéficier de tarifs réduits, la CCSGC lance un marché pour les communes qui le souhaitent. La commune attendra donc le résultat de cette recherche avant de choisir un prestataire.

➤ **NOMINATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE**

La composition des commissions de contrôle des listes électorales a été modifiée par la loi en 2019 ; ces commissions mises en place courant 2020 doivent être renouvelées cette année. Mme Michèle LAQUENAIRE (déléguee du Tribunal Judiciaire), Chantal PEULTIER (déléguee de l'Administration) et Philippe PIERRAT (conseiller municipal) se présentent ; leurs candidatures sont acceptées.

➤ **NOMINATION D'UN RESPONSABLE INCENDIE**

La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi MATRAS, renforcée par le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 a instauré, l'obligation de désigner un correspondant incendie et secours parmi les adjoints ou les conseillers municipaux.

Cette personne sera l'interlocuteur privilégié entre le SDIS et la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection des populations et la lutte contre les incendies.

Paulette CLEMENT est nommée à ce poste, elle suivra une formation mise en place par l'AMR54.

➤ **CONVENTION HIVERNALE DEPARTEMENT**

Dans le cadre de la viabilité hivernale 2020/2023, le STAM du Val de Lorraine avait conventionné avec la commune pour le déneigement de la route départementale D37 sur la commune, avec fourniture de sel.

Cette convention arrive à son terme le 12 octobre 2023 elle sera reconduite pour une durée de 3 ans.

➤ **LOCATION SALLE COMMUNALE POUR ACTIVITE INDEPENDANTE**

Après présentation de la demande d'Audrey PERQUIN, kinésithérapeute au sujet de cours de Yoga, le conseil décide de lui louer la salle à cet effet. Les horaires seraient 2 fois 1h les mardis avant le cours de « Pilates ». Le tarif de cette location est porté à 20€ de l'heure. Un contrat de location sera établi en bonne et due forme.

➤ TRANSFERT PARCELLE AA 137 DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

La parcelle section AA n°137 d'une surface de 151 m² (niveau impasse Pierre Loti à hauteur du rond-point) doit intégrer le domaine public communal.

Pour précision, cette parcelle est en cours de numérotation auprès du service du cadastre, puisque faisant partie du domaine public routier. Un transfert gracieux entre le domaine public départemental et le domaine public communal va donc avoir lieu.

INFOS DIVERSES :

- Informations concernant la mise aux normes de la sécurité de la Maison Forte : voir avec François HARTZ pour débarrasser les objets inutiles au fonctionnement de l'espace Muséal et ce pour se conformer aux prescriptions du SDIS.
- Travaux de restauration de la statue dans l'église Saint Martin prévue pour 2024/2025. La somme totale de la restauration serait de 6 825€ HT. Une demande de subvention auprès de la DRAC a été réalisée à hauteur de 50%. Il sera possible de faire une demande de subvention au Crédit agricole, il resterait la somme de 405€ à charge de la commune.
- Etat d'avancement des travaux 2023. Le flocage de l'école est terminé. TPM du Saintois devrait intervenir sous peu pour faire principalement les trottoirs rue Mistral. Pour la DETR sollicitée en février 2023, pas de nouvelle pour l'instant, par contre nous aurons la subvention au titre des amendes de Police par le CD 54 pour les trottoirs de la rue Mistral en 2024.
- Travaux d'électricité dans les locaux communaux, présentation des 3 devis réalisés par N.A. Electricité. Proposition est faite par un conseiller de mettre 2 autres électriciens en concurrence pour comparer les prix.
- Le 3 octobre prochain il y aura une réunion avec le sous-préfet et STORENGY au sujet de stockage d'hydrogène blanc dans une partie du sous-sol du département.
- En 2024 il y aura un recensement sur la commune du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Bonne nouvelle pour nous car notre nombre d'habitants officiel est loin d'être le nombre réel (différentiel de 50 environ) ce qui aura un impact financier positif sur la dotation globale de fonctionnement annuelle de l'Etat
- Nous ferons intervenir l'équipe d'insertion de la Communauté de Communes courant octobre pour le nettoyage des bas-côtés de la chaussée et de certains chemins ruraux.
- Une fois les travaux terminés (trottoirs, rues...) il faudra réunir la commission environnement pour réaliser des plantations.
- Ferme de Montheux : les propriétaires remblaient une parcelle, mais aucune DP (Déclaration Préalable) n'a été déposée. Sur conseil de la DDT, un relevé sur site sera effectué en présence de toutes les parties début octobre.
- Face à un constat de travaux de terrassement illégaux au Piroué, il est rappelé qu'**avant** tout début de chantier, chacun peut se renseigner en mairie pour connaître les démarches à suivre. De nombreuses infos figurent également sur chaque bulletin communal annuel.
- La vigilance d'un habitant du Piroué a permis récemment à la gendarmerie nationale d'arrêter un trio de malfaiteurs qui a sévi chez un couple de la rue Baudelaire.
- Balade thermique : annulée cet hiver faute de bonnes conditions atmosphériques, elle est reportée à cet hiver. Relancer la Com.Com. qui gère le planning.
- Dossier « voies douces » (pistes cyclables Com.Com./Grand Nancy). Aucune info nouvelle à ce jour, à part une rencontre entre le responsable du centre équestre et le Président de la Com.Com.
- Les riverains de la rue Baudelaire seront avertis d'une coupure temporaire de la route en raison de travaux d'électricité pour une nouvelle construction.

Merci de nous faire part de vos commentaires et informations propres à la vie de Dommartin au 03 83 31 19 41

Pour nous contacter en cas d'urgence :

le maire : 03.83.31 15.52 - 1^{ère} adjointe 07 88 77 10 05 – 2^{ème} adjoint Guy FURDIN 06 71 00 13 79 –
3^{ème} adjoint Gilles JONCHERAY 06 72 60 82 96